

Démarche	: DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine par le service Formation Certification du pôle Solidarités de la DREETS (2026)
Organisme	: Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous avez perdu votre diplôme d'État paramédical ou en travail social obtenu en Nouvelle-Aquitaine ou dans les anciennes régions Aquitaine, Limousin ou Poitou-Charentes.

Le Service régional Formation Certification paramédicales et sociales du Pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine peut établir une attestation en remplacement, uniquement pour les diplômes qu'elle délivre.

Sont inclus les diplômes paramédicaux et en travail social des anciennes DRASS et DRDJSCS.

Attention ne sont concernés que les diplômes délivrés par la DREETS (et par anciennement la DRASS ou la DRDJSCS)
Ne sont pas concernés les diplômes délivrés par le Rectorat (DEME, DEES, DEETS, BTS ESF.....)

Ne sont pas concernés les titres professionnels (contact pour la Nouvelle-Aquitaine : dreets-na.titres-professionnels@dreets.gouv.fr)

Pièces à télécharger pour la démarche en ligne :

- . pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- . copie de votre diplôme (si vous l'avez)

Il n'est pas possible d'éditer un nouveau diplôme, vous recevrez une attestation.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter un tutoriel "usager" en cliquant sur le lien suivant <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Descriptif

Vous avez perdu votre diplôme d'État paramédical ou en travail social obtenu en Nouvelle-Aquitaine ou dans les anciennes régions Aquitaine, Limousin ou Poitou-Charentes.

Le Service Formation/Certification du pôle Solidarités de la DREETS Nouvelle-Aquitaine peut établir une attestation en remplacement (uniquement pour les diplômes qu'elle délivre).

DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine
Attention ne sont concernés que les diplômes délivrés par la DREETS (et par anciennement la DRASS ou la DRJSCS)

Ne sont pas concernés les titres professionnels (contact pour la Nouvelle-Aquitaine : dreets-na.titres-professionnels@dreets.gouv.fr) et les diplômes délivrés par les Rectorats (DEME, DEES, DEETS, BTS ESF.....)

Pièces à télécharger :

- pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- copie du diplôme (si vous l'avez).

Nom de naissance

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre nom de naissance, conformément à votre pièce d'identité.
Ce nom va figurer sur votre attestation.

Prénoms

Veuillez préciser vos prénoms, conformément à votre pièce d'identité.
Ces éléments vont figurer sur votre attestation.

Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance.
Cet élément va figurer sur votre attestation.

Lieu de naissance

Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.
Cet élément va figurer sur votre attestation.

Pays de naissance

Veuillez préciser votre pays de naissance SEULEMENT si autre que France
Cet élément va figurer sur votre attestation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce d'identité (recto-verso ou recto)

Veuillez déposer votre pièce d'identité en cours de validité (recto-verso pour une carte d'identité ou recto pour un passeport)

Pour les ressortissants portugais la carte d'identité doit être accompagnée d'un extrait de naissance faisant apparaître la ville de naissance.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- élément complémentaire concernant votre pièce d'identité

Veuillez déposer le verso de votre pièce d'identité / l'extrait de naissance pour les ressortissants portugais / tout autre document significatif

Adresse

Veuillez indiquer votre adresse postale

DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine

Numéro de téléphone

Numéro de téléphone portable ou à défaut un numéro de téléphone fixe

Diplôme obtenu en Nouvelle-Aquitaine

Avez-vous obtenu votre diplôme en Nouvelle-Aquitaine?

Si NON, la DREETS Nouvelle-Aquitaine NE PEUT PAS VOUS DELIVRER D'ATTESTATION. Vous devrez vous adresser à la DREETS territorialement compétente.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Intitulé du diplôme obtenu

Paramédical

Certificat d'Auxiliaire de Puériculture (CAP)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Auxiliaire de Puériculture (CAFAP)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide-Soignant (CAFAS)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation (CAFISAR)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier de salle d'opération (CAFISO)

Certificat de capacité d'ambulancier (CCA)

Diplôme professionnel Aide-Soignant (DPAS)

Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

Diplôme de Cadre de Santé (DCS)

Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (DEE)

Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI)

Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste (IADE)

Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE)

Diplôme d'Etat d'Infirmier du Secteur Psychiatrique (DEISP)

Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie Médicale (DEMEM)

Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMKG)

Diplôme d'Etat de Puériculture (DEP)

Diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue (DEPP)

Diplôme d'Etat de Psychomotricien (DEPS)

Diplôme d'Etat de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM)

Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière (DPPH)

DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine

Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant (DPAS)

Social

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile (CAFAD)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique (CAFAMP)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

Certificat de spécialité complémentaire (CSC) du DEAES

Certificat de Travailleur Familial (CTF)

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)

Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)

Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)

Diplôme Supérieur de Travail Social (DSTS)

Voie d'obtention du diplôme

Veuillez préciser comment vous avez obtenu votre diplôme

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Diplôme obtenu en établissement de formation

Diplôme obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Diplôme obtenu par équivalence

Diplôme obtenu en parcours mixte (établissement de formation et VAE)

Spécialité et/ou mention (voire option)

Veuillez préciser, si indiqué sur le diplôme qui vous a été délivré, la spécialité et la mention (voire l'option) du diplôme.

Sélection du lieu d'obtention du diplôme en fonction de sa date

Diplôme obtenu avant 2016

Diplôme délivré par l'ex région Aquitaine

Diplôme délivré par l'ex région Limousin

Diplôme délivré par l'ex région Poitou-Charentes

DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine

ne sait pas

Diplôme délivré à partir de 2016

site de Bordeaux

site de Limoges

site de Poitiers

ne sait pas

Diplôme délivré à partir du 1er avril 2021

site de Bordeaux

site de Limoges

site de Poitiers

ne sait pas

Ne sait pas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Preuve du diplôme obtenu

Si vous avez une copie de votre diplôme, une attestation de réussite ou une carte professionnelle, veuillez les scanner et les déposer pour faciliter les recherches.

Date d'obtention du diplôme

Veuillez préciser la date d'obtention du diplôme (ou à défaut une période / mois et année)

Organisme de formation

Veuillez préciser le nom de l'organisme dans lequel vous étiez inscrit(e) (pour les diplômes d'Etat obtenus via un établissement de formation)

Lieu de la formation

Veuillez préciser le lieu de la formation (pour les diplômes d'Etat obtenus via un établissement de formation)

Date de début et de fin de formation

Veuillez préciser la date de début et de fin de formation ou à défaut une période (pour les diplômes d'Etat obtenus via un établissement de formation)

Motif de la demande

Veuillez préciser le motif de la demande de votre diplôme

DIPLOME D'ETAT PERDU pour les diplômes paramédicaux et sociaux délivrés en Nouvelle-Aquitaine

[Redacted area]

Observations éventuelles

[Redacted area]

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis - Lu et approuvé

Cochez la mention applicable

Oui

Non